

Critères de valorisation

Le but premier de l'archivage est de garder des traces de la culture orale, mais aussi de mettre en valeur des contenus. Par contre, l'entièreté des contenus risque de ne pas être conservée; c'est pourquoi il est important de bien déterminer les critères de valorisation afin de savoir quoi préserver.

L'un des premiers critères est la fonction et la portée du contenu, ce qui revient à se pencher sur son sens. Pour un projet de mise en valeur, il est important d'utiliser des contenus qui présentent des images et un message positifs. Les documents montrant des gens dans un état qui n'est pas convenable ou qui pourraient embarrasser des participants sont bien sûr à bannir. Il faut aussi éviter les extraits où le sujet trébuche pendant qu'il discute. Les images peuvent également révéler des particularités sociales de la communauté au moment où elles ont été prises, ce qui est plus délicat : des petits détails qui montrent des coutumes ou des pratiques, que ce soit dans l'arrière-plan, l'habillement, la langue, etc.

Selon le contexte d'utilisation, une image peut revêtir différentes significations. Il est conseillé d'éviter de dénaturer le contenu ou le discours. En archivage, la tendance est de s'assurer que les contenus sont intégraux, par exemple archiver l'entièreté d'une entrevue filmée, plutôt que d'en archiver certains passages extraits. Cette façon de faire ne nous empêche pas d'en extraire des passages lorsqu'il sera question de créer un dispositif de transmission. Puisqu'il est question d'archivage, il faut s'assurer que toute personne y ayant accès ait en mains les clés de compréhension qui lui permettent de saisir les propos utilisés. Il reste que les documents audiovisuels devraient toujours contribuer à la valorisation des communautés des Premières Nations.

Pour les photos, les critères sont assez comparables à ceux de l'audiovisuel. Il faut veiller à avoir l'autorisation des gens qui y figurent. Par exemple, les photographies sur lesquelles un enfant est facilement reconnaissable amènent une préoccupation éthique, car elles nécessitent le consentement des parents. Ce type de contenu est à éviter, à moins d'avoir les autorisations nécessaires. Toutes les photos ne sont pas nécessairement utiles non plus, notamment quand elles sont en double ou qu'elles présentent le même sujet avec des petites variations dans le cadrage.

Pour les documents visuels, après les critères de pertinence, d'éthique et de valorisation des contenus, vient celui de l'esthétisme. La question que nous devons alors nous poser est la suivante : est-ce qu'il faut archiver les images montrant l'équipe au travail? les courts extraits filmés montrant une dizaine de secondes de paysage? Et que faire des images dont le cadrage, la netteté ou la balance des couleurs laissent à désirer?

